

Commune

Mairie

Associations

Tourisme

Galerie

Infos

Contact



**TRAIL**  
La grande vadrouille  
282 participants

Janvier 2018  
**N° 32**

**1 579 Hab.**



Bienvenue  
sur notre commune  
à nos 28 nouvelles  
familles solignacoises

**Restaurant**



Ouverture du restaurant  
« Le Quatre »  
David CARRET -  
Alberto CASTANEDA

**Vœux 2018**



Bonne et heureuse  
Année 2018 !

## Sommaire

### • Mot du Maire

#### P 1

- Conseil municipal du 26 septembre
- Réunion publique de mi-mandat

#### P 2

- Manon en service civique
- Le Pacs en mairie

#### P 3

- Le repas de Noël des Aînés
- L'accueil des nouveaux habitants
- Inscription à l'école
- Le Pôle Ados

#### P 4

- Coup de gueule à l'encontre...
- Capture de nuisibles
- Enquête Insee

#### P 5

- Le marché de Solignac, c'est fini !
- Bientôt, une boîte à livres

#### P 6

- Ma Commune Ma Santé
- Concours de fleurissement 2017

#### P 7

- Solignac, un accueil sympa !

#### P 8

- Silence, on tourne !
- Etat civil

#### P 9

- Le Quatre
- Nouveau à Solignac !

#### P 10

- Coup de projecteur sur... Pierre Porte

#### P 11

- Territoire Zéro déchet - Zéro gaspillage

#### P 12

- Découvrez le tout Limoges
- Les Fêtes avec Maza'Val

#### P 13

- Solignac en balade
- Randonnée du Téléthron

#### P 14

- Le trail « la grande vadrouille »
- Le Vigen : avis de recherche
- Atelier informatique

#### P 15

- Le Concert aux Chandelles
- Chorale La Ballade

#### P 16

- Anciens combattants

#### P 17

- Solignac pratique

#### P 18

- Les Cavaliers de la Briance
- Calendrier des manifestations

Responsable de la publication : Yvette Aubisse  
Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon  
Couverture : Alain Lafeuille

Photos : Mairie de Solignac,  
Renaissance de Solignac-Le Vigen,  
Solignac en Balade, Chorale La Ballade,  
Association des anciens combattants,  
Les Cavaliers de la Briance.

Conception : Bureau de dessin D. VALLE  
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Illustrations : Fotolia  
Bulletin imprimé sur papier recyclé.



## Le mot du Maire



L'objectif de votre Maire et celui de ses collègues élus est d'améliorer la qualité de vie de vous « Solignacoises et Solignacois » et de rendre notre commune plus attractive.

Pour cela, nous avons pu, au cours de l'année 2017, réaliser :

- L'aménagement, et surtout la sécurisation, de la traversée du bourg, entre l'Abbatiale et la Gendarmerie, en donnant de vrais trottoirs aux piétons. Limoges Métropole était le maître d'œuvre.
- La réhabilitation du « Moulin de Quatre » désormais terminée. L'organisation de son fonctionnement est en cours. Une inauguration est prévue d'ici l'été.
- L'accueil de randonneurs dans le gîte d'étape (9 personnes) au-dessus du restaurant place de la Briance ainsi que l'accueil de camping-car, 6 emplacements (avec aire de service) au stade Raymond Breuil.
- La réouverture du restaurant (ex SOLILES), nouvelle appellation « LE QUATRE » depuis le 1<sup>er</sup> décembre.
- Des travaux importants à l'école Val de Briance et au restaurant scolaire.
- La fermeture du préfabriqué à l'école Joseph Mazabraud.
- L'ouverture du « Pôle Ados » depuis juin 2017, grâce à la volonté des communes de Solignac et Le Vigen et le fruit d'un travail d'équipes (élus, Ligue de l'Enseignement, CAF).
- La poursuite de la révision du P.L.U. qui devrait être soumise à l'enquête publique à la fin du 2<sup>e</sup> semestre 2018.
- La dénomination des voies et la numérotation des habitations qui n'en ont pas. Le comité de pilotage continue à travailler sur le sujet. Le souhait est une réalisation d'ici la fin de l'année.
- Une réunion publique, à mi-mandat, le 15 novembre dernier, a permis de présenter à la population les actions menées depuis mars 2014, début de la mandature.
- Je rappelle qu'en matière de « Promotion du tourisme », la compétence appartient depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 à Limoges Métropole. L'Office de Tourisme de Limoges est devenu Office de Tourisme Intercommunal (OTI) et celui de Solignac Bureau d'Information Touristique (BIT) rattaché à ce dernier, deux points de vente sont à la disposition des touristes locaux ou de passage. N'oublions pas d'utiliser leurs moyens de communication et leurs services.

Suite à ce changement et la reprise tardive de l'animation de la commune par l'association « Solignac en fête », les deux manifestations incontournables « Vide-greniers » et « L'huître en fête » n'ont pu avoir lieu. J'espère que Solignac va pouvoir retrouver ces deux animations de qualité et, pour cela, l'association va avoir besoin de bénévoles pour leur réussite. La municipalité accompagnera comme elle le faisait auparavant et comme elle le fait pour les autres associations.

Nous avons à déplorer l'arrêt du « Marché de Solignac ». Il avait été mis en place suite à un sondage auprès de la population lequel faisait apparaître ce désir de marché hebdomadaire. Faute de clients, les commerçants se sont découragés.

Les rythmes scolaires, maintien ou pas de la semaine de 4,5 jours : les acteurs concernés ont été rencontrés, les avis divergent. L'accueil de loisirs recevant les enfants de Solignac et du Vigen : une concertation avec les élus du Vigen est prévue. Le prochain conseil d'école aura à se prononcer.

Je rappellerai pour la énième fois que chacun d'entre nous a des droits et des devoirs. Des incivilités nous sont signalées encore trop souvent : problèmes de stationnement, de vitesse, de feux, de chiens (errants, aboiements de façon excessive et déjections sur les trottoirs, sur les parterres), soirées bruyantes jusqu'à tard le matin. Je fais, à nouveau, appel au civisme de chacun et vous en remercie.

Maintenant, au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse à tous mes vœux de santé, de réussite professionnelle, de joies familiales et amicales ainsi que de bonheur ensemble sur notre commune pour 2018.

Avec mes sentiments les meilleurs,

Yvette AUBISSE, Maire



## Conseil municipal du 25 septembre 2017 à retenir

**Présentation du PADD - Plan d'Aménagement et de Développement Durable**  
Pas de vote - le Conseil municipal a juste débattu.

**Création d'un poste de Service Civique**  
Mission : développement de la promotion du Moulin de Quatre.

**Révision des tarifs des gîtes**  
Les gîtes 2 et 5 ont été rénovés, leurs tarifs ont été revus à la hausse.



## Réunion publique à mi-mandat

Le 15 novembre dernier, une réunion publique était organisée à la salle des fêtes, afin de présenter, à mi-mandat, le bilan des actions menées depuis mars 2014, début de la mandature.

L'ensemble de la population avait été convié par une note dans le bulletin municipal N° 31 de septembre.

Madame le Maire et le Conseil Municipal, pratiquement dans son intégralité, accueillait les personnes venues assister à cette rencontre, que les élus souhaitaient la plus conviviale possible.

Avant de commencer la présentation, Madame le Maire a pris un moment pour expliquer comment les élus travaillaient, au quotidien, pour gérer la commune et traiter les différents dossiers en cours et à venir.

Les thèmes développés étaient les suivants :

- I - LES FINANCES
- II - LES GRANDS TRAVAUX
  - 1/ La construction du Pôle Jeunesse
  - 2/ La réhabilitation des places G. L. Dubreuil et du 8 mai 1945
  - 3/ La réhabilitation du Moulin de Quatre
  - 4/ L'aménagement du centre bourg (avenue Saint Eloi)
- III - COMMENT MIEUX VIVRE ENSEMBLE
- IV - LA PRIORITE A L'EDUCATION ET A L'ENFANCE
- V - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- VI - L'INTERCOMMUNALITE
- VII - L'ENVIRONNEMENT
- VIII - LES PROJETS A ETUDIER ou CHANTIERS A REALISER

Un temps d'échange était organisé à la fin de l'exposé, certaines personnes avaient déposé, dans les délais, des questions d'intérêt général à aborder.

Vous pourrez retrouver la présentation détaillée de cette réunion publique sur la page Facebook de la mairie : [mairie.solignac87](https://www.facebook.com/mairie.solignac87) et le site internet : [www.solignac.fr](http://www.solignac.fr).



## Manon MOREAU : un « service civique » à la mairie

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Il s'exerce auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics.

C'est dans ce cadre que, depuis le 15 octobre 2017, Manon MOREAU a intégré pour 8 mois la mairie de Solignac, sous l'égide de la Ligue de L'Enseignement. La municipalité cherchait un volontaire pour participer à l'intégration du Moulin de Quatre dans la vie sociale et culturelle de la commune.

Manon MOREAU est titulaire d'une licence professionnelle « espaces naturels, gestion espaces forestiers et développement local ». Elle est, de plus, titulaire d'un diplôme d'encadrement canoë-kayak et a effectué un stage à l'ONF (Office National des Forêts) pour l'aménagement touristique de la forêt de Chabrières à Guéret et un stage de développement local à Vittel.

Elle est, aujourd'hui, parfaitement intégrée dans l'équipe municipale. Elle conduit des recherches aux Archives départementales et auprès de la fédération départementale des moulins, dans le but de mettre en place une exposition permanente dans le moulin. Elle a réalisé des interviews d'habitants de Solignac, mémoires de la commune sur la 2<sup>e</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Elle s'emploie parallèlement à la création d'un sentier pédagogique sur la rive gauche de la Briance et va poursuivre avec les élus responsa-

bles les consultations sur l'aménagement et les équipements à apporter au Moulin de Quatre. Compte tenu de ses compétences propres, elle va tenter de mettre en route l'activité de canoë-kayak.

Elle va, par ailleurs, poursuivre son travail en consultant les associations et en créant un « atelier citoyen » pour permettre aux habitants de participer à l'appropriation par le public des espaces naturels autour du moulin.

**N'hésitez pas à contacter Manon** à la mairie pour lui faire part de vos observations, de vos idées sur ce très beau lieu. Il fera de la Place de La Briance un lieu de passage et de rencontre privilégié, moteur de notre bien-vivre ensemble.



## Le PACS en mairie Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.



## Le repas de Noël des Aînés

C'est le 14 décembre qu'a eu lieu le traditionnel repas des Aînés destiné aux personnes de plus de 65 ans. Une soixantaine avait répondu à l'invitation.

Après le discours de bienvenue du maire, Yvette AUBISSE, en présence de la conseillère départementale, Annick MORIZIO, et d'élus de communes voisines, les convives ont pu savourer le délicieux repas concocté par le chef du restaurant scolaire et servi par le personnel communal.

*Velouté de volaille et châtaignes*

*Lotte à l'armoricaine*

*Filet mignon en croûte*

*Haricots verts, marrons, pommes dauphine*

*Salade*

*Plateau de fromages*

*Omelette norvégienne rhum raisins*

Retenez la date du prochain repas, samedi 8 décembre 2018 !



Pour les Aînés de plus de 70 ans qui n'étaient pas présents à cette manifestation, quelques élus municipaux ont distribué, avant le 1<sup>er</sup> janvier, des colis permettant de faire un repas de fête.



## L'accueil des nouveaux habitants

Le 25 novembre dernier, la municipalité de Solignac a reçu 25 nouveaux habitants à la mairie.



Madame Yvette AUBISSE a brièvement présenté la commune (architecture, services, commerces, artisans, manifestations, travaux réalisés, projets, règles du bien vivre ensemble, place de Solignac au sein de Limoges Métropole,...) avant de laisser la parole aux invités. Tous ont dit leur joie de résider dans ce village et ont souligné les points positifs (écoles, restaurant scolaire, cadre de vie agréable, proximité de Limoges, etc...) et les points négatifs (notamment la vitesse excessive de certains véhicules).

Ce moment convivial s'est terminé autour du verre de l'amitié et des gâteaux confectionnés par des conseillères municipales.



## Inscription à l'école

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'une des écoles de Solignac pour la rentrée 2018, vous devez vous présenter à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Sont concernés les enfants nés en 2015 et les nouveaux venus dans la commune.

**Le Pôle Ados a désormais un compte INSTAGRAM**

N'hésitez pas à nous suivre et, pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre au 06 47 37 47 26.



## Coup de gueule à l'encontre de certains propriétaires de chiens

Tous les piétons qui empruntent les rues du centre-bourg de Solignac seront d'accord avec ce constat : il n'est pas prudent d'arpenter les rues en levant le nez, mieux vaut regarder où poser les pieds ! Les trottoirs et les espaces verts sont en effet jonchés de crottes de chiens !

Malgré les affichettes placardées dans les pelouses, les appels lancés aux maîtres dans le bulletin municipal, rien ne change.

Nos employés municipaux passent toujours énormément de temps à nettoyer, ce qui représente un coût important pour la commune et une perte de temps qui pourrait être utilisé pour effectuer d'autres tâches beaucoup plus utiles.



Alors, que faire ? Toutes vos idées seront les bienvenues. Nous rappelons qu'il existe des canisettes situées près des remparts dans le bas du bourg.

La municipalité envisage sérieusement de prendre un arrêté dans lequel il serait fait obligation à toute personne accompagnée d'un chien de procéder immédiatement au ramassage des déjections que cet animal « abandonnerait » sur les trottoirs, caniveaux, parcs, jardins et espaces verts publics. Les propriétaires de chiens qui ne respecteraient pas cet arrêté municipal seraient alors verbalisés (amendes pouvant aller de 35 € à 450 € en cas de récidive dans certaines villes).

Il serait fort dommage d'en arriver là !



## Capture de nuisibles



Comme chaque année, nous allons procéder à une campagne de capture de pigeons et de ragondins en partenariat avec le FDGDON.

Les habitants intéressés par cette opération sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.



## Enquête Insee sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2018, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.



Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



## Le marché de Solignac, c'est fini !

Tout avait pourtant bien commencé ! Le samedi 13 avril 2013 (13, chiffre porte-bonheur), sous un soleil radieux, le marché de Solignac était inauguré ! Pas moins d'une quinzaine de commerçants avaient installé leurs étals pour le plus grand bonheur des chalands, nombreux ce jour-là.

Cette belle journée était la consécration pour la commission municipale et la secrétaire qui s'étaient beaucoup investies dans la mise en place de ce marché.

Tout avait commencé par un sondage auprès de la population. L'analyse des réponses au questionnaire faisait apparaître un désir de voir s'établir un marché hebdomadaire pour renforcer la convivialité dans le village, avec une nette préférence pour le samedi matin.

Puis la situation s'est dégradée petit à petit, surtout après le départ du dernier poissonnier. Plusieurs réunions avec les commerçants ont été organisées pour tenter de redynamiser le marché. En vain !

Au bout de 4 ans, il a fallu se rendre à l'évidence : il ne restait plus qu'Ahmed, l'épicier de Solignac avec son stand de primeurs, Sylvie qui vendait des fromages de chèvre et des œufs mais qui cesse son activité. Didier BESSE, le président des commerçants non sédentaires, a continué, par solidarité, à installer son stand de vêtements pour femmes le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois.

Une étudiante, en stage à la mairie, a été chargée d'une étude sur les marchés environnants. La tendance est à la baisse de fréquentation dans les villages de notre importance, sauf pour ceux qui sont éloignés des villes ou qui sont situés sur des axes de circulation. Les seuls à tirer leur épingle du jeu sont les grands marchés traditionnels implantés depuis plusieurs années.

Nous tenons à remercier très sincèrement Didier, Sylvie et Ahmed pour leur investissement sans faille.



*Le marché le 13 avril 2013*



## Bientôt une boîte à livres !

Le 12 janvier, Josette GUILLON, présidente du Lions Club Solignac en Limousin, et Yvette AUBISSE, maire de Solignac, ont signé une convention pour l'installation d'une boîte à livres sur la commune. Etaient également présentes Pascaline LALLET, membre du Lions et conseillère municipale, et Marie-Claude NAUDON, adjointe au maire, référente du Conseil de Sages.

Cette boîte est offerte par le Lions Club avec pour objectif : « Agir pour la lecture et vaincre l'illettrisme ». Dans 2 mois environ, elle sera installée sous le préau du Moulin de Quatre et quelques membres du Conseil de Sages, en accord avec la municipalité, veilleront au bon déroulement de son utilisation.





## Ma Commune Ma Santé

Comme un peu plus de 2 200 communes en France, la municipalité de SOLIGNAC a décidé de s'inscrire, via son Centre Communal d'Action Sociale, dans la démarche « Ma Commune Ma Santé » afin de permettre à ses habitants de disposer d'une mutuelle santé à un tarif attractif avec des garanties adaptées à chaque personne.

Le 6 novembre, Madame Yvette AUBISSE, Maire et Présidente du CCAS, a signé une convention de partenariat avec l'association ACTIOM (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) représentée par Monsieur Frédéric DUFFAU. Ce dernier a ensuite animé une réunion publique d'information.

Sont concernées toutes les personnes qui n'ont pas de mutuelle dans le cadre de leur travail : chômeurs, retraités, étudiants, commerçants, etc...

Pour bénéficier de ces garanties, il faut :

- habiter la commune (résidence principale ou secondaire),
- ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune,
- ou être employé territorial ou agent municipal au sein de la commune.

Si vous souhaitez obtenir des informations, 3 possibilités vous sont proposées :

- découvrir les garanties et les tarifs en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le tarificateur MCMS sur le site internet [macommunemasante.org](http://macommunemasante.org),
- contacter les conseillers spécialisés par téléphone en appelant le **05 64 10 00 48** du lundi au vendredi de 9h à 18h,
- rencontrer le référent local lors de la prochaine permanence à la mairie, (inscription au **05 55 00 50 09**).



## Concours communal de fleurissement 2017

Le jury communal de fleurissement s'est réuni début juillet pour décerner ses récompenses parmi les vainqueurs des éditions précédentes et les particuliers qui s'étaient inscrits à la mairie :

- 1<sup>re</sup> catégorie (maison avec jardin visible de la rue)  
 • **M. et M<sup>me</sup> RAIMBAULT**, 14 rue de l'Abbaye  
 3<sup>e</sup> catégorie (balcon ou terrasse)  
 • **M<sup>me</sup> AGLIANY**, Envaud  
 4<sup>e</sup> catégorie (fenêtre ou mur)  
 • **M. et M<sup>me</sup> SADARNAC**, 23 rue François Perrin  
 6<sup>e</sup> catégorie (hôtel et/ou restaurant)  
 • **Hôtel SAINT-ELOI**, avenue Saint-Eloi  
 7<sup>e</sup> catégorie (parc fleuri)  
 • **M. et M<sup>me</sup> DUFOUR**, Le Cheyrol

Suite au passage des membres du jury départemental de la Haute-Vienne au cours de l'été, M. et M<sup>me</sup> RAIMBAULT et M. et M<sup>me</sup> SADARNAC ont reçu le Diplôme d'Honneur départemental. M. et M<sup>me</sup> DUFOUR ont été récompensés par le Diplôme d'Honneur départemental avec mention spéciale.

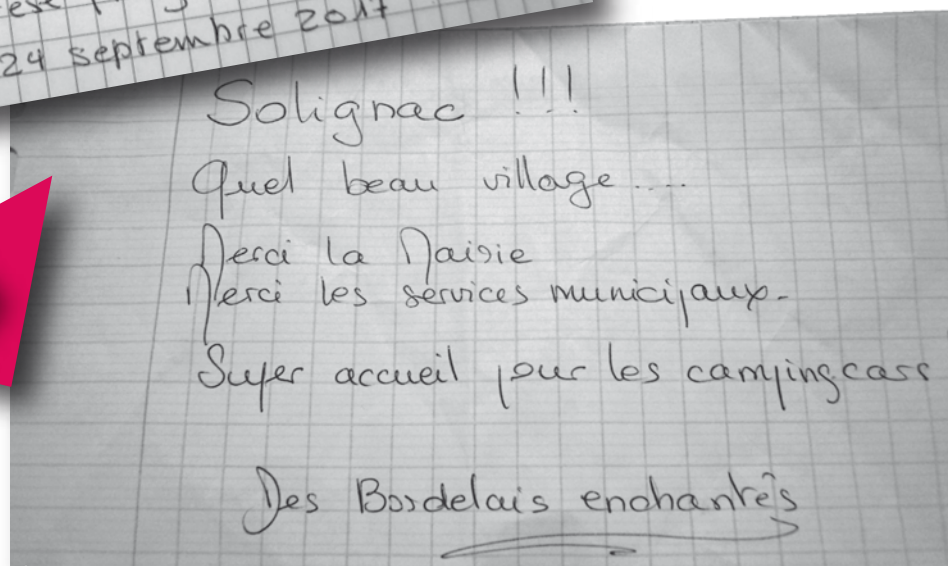
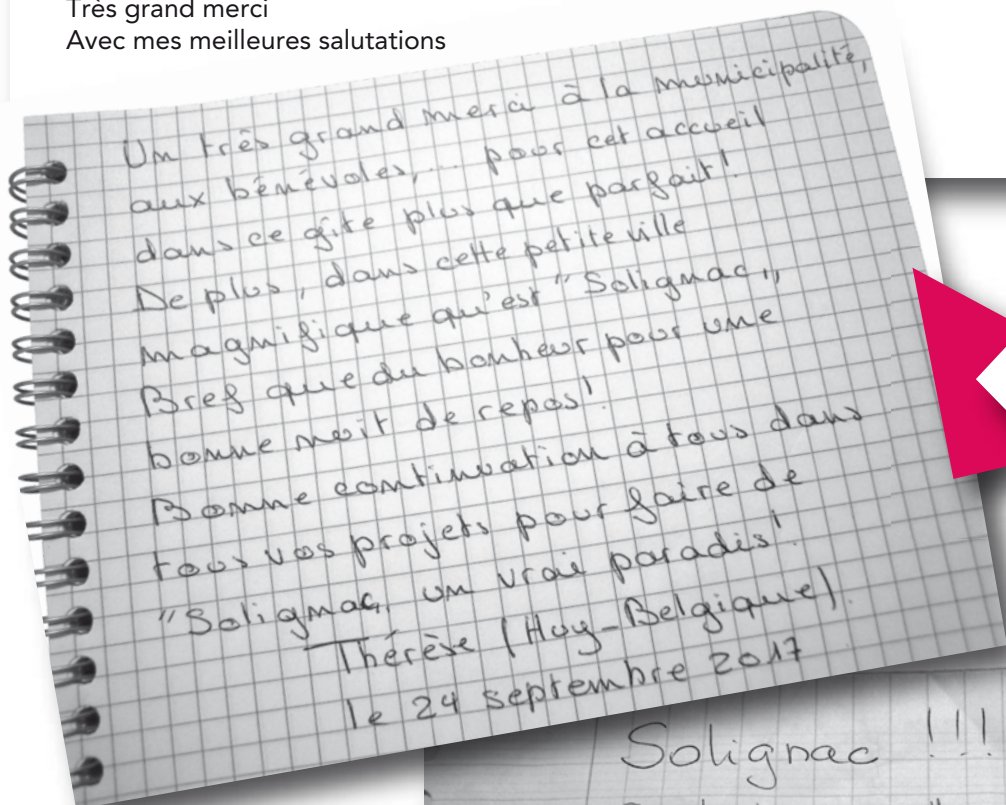
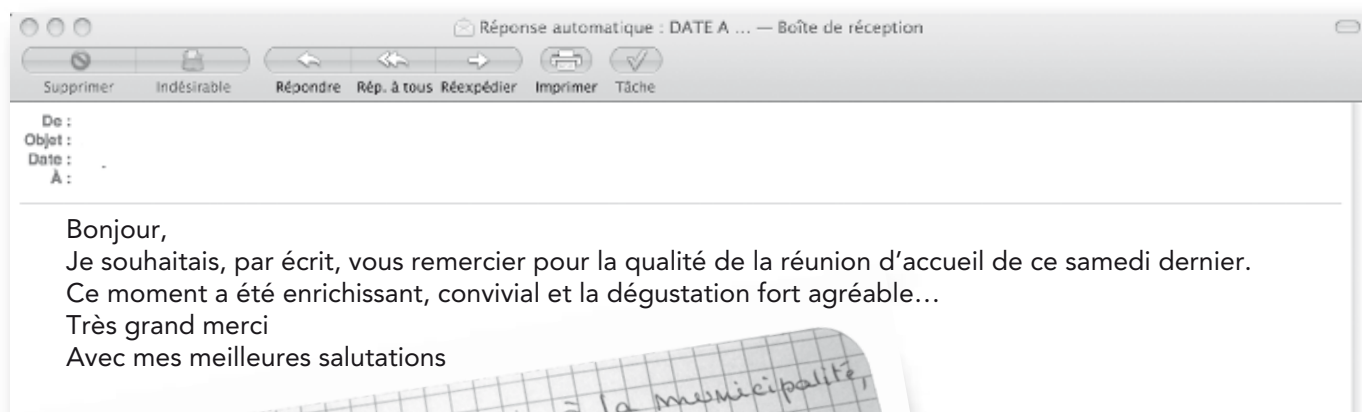
Tous les diplômes ont été remis aux vainqueurs des différentes catégories par Madame Yvette AUBISSE lors de la cérémonie des vœux le 17 janvier dernier à la salle des fêtes.





## Solignac, un accueil sympa !

Ils sont touristes, randonneurs ou nouveaux habitants et ont apprécié l'accueil et le charme de notre village. Voici, entre autres, trois messages de remerciements qu'ils nous ont adressés :



Depuis quelques années, le cinéma, soutenu par le Conseil Régional, investit Le Limousin.

Solignac n'échappe pas à la règle, ses paysages et son architecture inspirant les réalisateurs.

Ce fut le cas pour la saison 3 d'« Un village français » diffusée en 2010. Les équipes de tournage se sont installées à la sortie du pont roman, en direction de Villebon. Le réalisateur Philippe TRIBOIT y a filmé des scènes où jouait, notamment, l'acteur Thierry GODARD.

Plus récemment, c'est Xavier BEAUVOIS qui a choisi l'abbaye pour quelques plans du film « Les gardiennes », avec, entre autres, Nathalie BAYE et Laura SMET. Le film est sur les écrans depuis début décembre.

Enfin, en novembre, le vieux pont a de nouveau reçu une équipe de cinéma pour la réalisation de la scène d'un téléfilm « Les enfants du mensonge » où Antoine DULERY, Sara MARTINS et Florence PERNEL tiendront les rôles principaux.



Ces tournages occasionnent quelques désagréments pour la population, notamment par la fermeture de routes ou de rues et des interdictions de stationner...

Désagréments bien vite oubliés pour laisser place à la fierté d'avoir, d'une certaine façon, contribué à la réussite d'une œuvre cinématographique.



## ETAT CIVIL

### Naissances

23 octobre  
2 novembre

VEDRENNE Ondine, Lily - Les Hauts de Ventaud  
RAYNAUD Lino - Les Gallands

### Décès

10 octobre  
20 octobre  
7 janvier 2018

VALIERE Colette - Mont  
MAZEAU Jeanne - Les Vialards  
ROULIERE Paul - 10, Les Hauts d'Envaud

Bilan de l'état civil de l'année 2017 : 15 naissances - 7 mariages - 13 décès

## Le Quatre, la cuisine à 4 mains



Alberto et David sont ravis de vous accueillir dans leur café-restaurant « Le Quatre » situé Place de La Briance, en face du moulin. Il a été inauguré le 10 décembre, en présence de leurs parents, du maire, de quelques élus, de commerçants de la commune et de présidents d'associations.

« Nous nous efforcerons de proposer une cuisine familiale dans une ambiance conviviale. Dans la mesure du possible, nous souhaitons privilégier des circuits courts de distribution et travailler main dans la main avec les producteurs et les commerçants des environs.

Du lundi au vendredi midi, nous proposons des repas dits « ouvriers » et les soirs d'ouverture et le week-end des plats plus élaborés, concoctés avec des produits plus nobles.

Le restaurant peut accueillir une quarantaine de personnes. De ce fait, nous sommes ouverts à toute proposition pour les repas de groupes, qu'ils soient familiaux ou associatifs.

Venez nombreux faire notre connaissance !

David et Alberto »



### Horaires d'ouverture :

**Midi** : du lundi au vendredi et le dimanche / **Soir** : jeudi, vendredi et samedi  
 Prix moyen des repas : 14 € à midi en semaine ; 22 € le soir et le dimanche  
 Tél. : 05 87 41 70 65 - Mail : [restolequatre@gmail.com](mailto:restolequatre@gmail.com) - Facebook : Le Quatre

## Nouveau à Solignac !

L'association "Le don d'apaiser" vous propose de vous aider à optimiser vos capacités, gérer le stress, la fatigue, la maîtrise de vos énergies par différentes techniques telles que les soins énergétiques (Reiki, magnétisme).

La thérapeute se déplace à domicile.

Pour obtenir des renseignements ou un rendez-vous :

"Le don d'apaiser"  
 La Reynie - 87110 SOLIGNAC  
 06 88 30 32 94  
[ledondapaiser@gmail.com](mailto:ledondapaiser@gmail.com)





## Coup de projecteur sur... Pierre PORTE, ostéopathe

Il y a deux ans, Pierre PORTE a installé son cabinet d'ostéopathe à Solignac. Nous avons souhaité le rencontrer pour connaître un peu mieux sa profession.



**Tout d'abord, pourquoi avoir choisi Solignac ?**

*J'en suis originaire. J'y ai effectué ma scolarité et pratiqué le judo puis le football. J'aime surtout son cadre de vie paisible, sa faune et sa flore, tout en étant à proximité de la ville.*

**C'est un avantage ou un inconvénient ?**

*Un avantage. La patientèle est différente de celle d'une patientèle citadine. Pour moi, les cas cliniques sont plus intéressants car il y a beaucoup plus de variétés au niveau des symptômes dues au fait des nombreuses professions pratiquées par les patients.*

**Qu'est-ce qui vous a motivé dans le choix de cette profession ?**

*En premier, le contact humain et, après, l'étude de disciplines passionnantes, notamment en anatomie et physiologie.*

**Quelles études faut-il faire pour obtenir le titre d'ostéopathe ?**

*Elles ont duré 6 ans (5 ans maintenant avec la nouvelle réglementation) et se répartissent entre la théorie, la pratique, la formation clinique et les stages sportifs.*

**Quelle est la différence entre l'ostéopathie et la kinésithérapie ?**

*On a parfois tendance à les opposer alors que ce sont des professions complémentaires. Prenons un cas concret : un problème de cheville. L'ostéopathe s'intéresse à la structure de l'articulation, son but est de corriger les restrictions de mobilité de cette articulation. Le kinésithérapeute travaille sur le système musculo-tendineux et a pour rôle de réintégrer la zone douloureuse dans le schéma corporel par la proprioception ou encore la réathlétisation. La fonction de l'articulation travaillée par le kinésithérapeute et la structure de l'articulation travaillée par l'ostéopathe sont donc indispensables à la bonne santé de l'articulation.*

**Quelles sont les pathologies les plus courantes que vous avez à traiter ?**

*Les lombalgies, les trapézialgies et les sciatalgies.*

**Est-ce que vous consultez à domicile ?**

*Oui, pour les personnes à mobilité réduite et les cas très aigus.*

**Quel matériel utilisez-vous ?**

*Une table électrique, un marteau réflexe qui permet de réorienter médicalement si la pathologie sort de mon domaine. Mais l'outil principal reste les mains.*

**Pierre PORTE**

2, rue de La Peyrade  
87110 SOLIGNAC  
Tél. : 06 40 79 18 93



## Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage

Engagé dans la réduction des déchets, Limoges Métropole est lauréate de l'appel à projet Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage lancé par le Ministère en charge de l'Environnement. L'objectif est ambitieux mais tout à fait réalisable : réduire de 10% ses déchets entre 2010 et 2020. Pour cela, Limoges Métropole a mis en place, début 2016, un plan d'actions dont voici les principales lignes directrices :

### Welcome cocottes, bye-bye déchets

Remboursement de 5 € par poule dans la limite de 2 poules et 50% du prix d'achat de votre poulailler avec un maximum de 50 €.

### Je broie du vert et j'adore ça

Vous pouvez emprunter gratuitement un broyeur ou utiliser le service de broyage à domicile à 15 €/H.

Vous avez, ou comptez, acheter une tondeuse mulching ou un kit mulching (broie l'herbe très finement pour la laisser sur place), bénéficiez d'un remboursement à hauteur de 20% de l'achat avec un maximum de 100 €.

### Composteurs gratuits : jardins ravis !

Suivant la taille de votre jardin, trois modèles de composteurs sont mis à votre disposition gratuitement.

### Je composte en bas de mon immeuble

Limoges Métropole propose un accompagnement à la mise en place d'un composteur gratuit par tranche de 20 foyers.

### J'opte pour le lombricompostage (compostage par les lombrics)

Accès à un lombricomposteur de 48 l avec des vers de terre à un tarif préférentiel.

### Je suis un pro et je composte

Limoges Métropole propose un accompagnement aux professionnels soumis à la Loi Grenelle 2 (composteur gratuit, diagnostic, conseil et formation).

### Culottes lavables pour bébé

Vous pouvez récupérer gratuitement un kit constitué de 2 couches lavables pour bébé de 3-9 kg, avec feuillets de protection et lingettes. De plus, un remboursement à hauteur de 30%, avec un plafond de 100 €, vous sera effectué pour l'achat de couches lavables.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la Direction de la Propreté :

86-88, avenue Baudin  
87000 Limoges

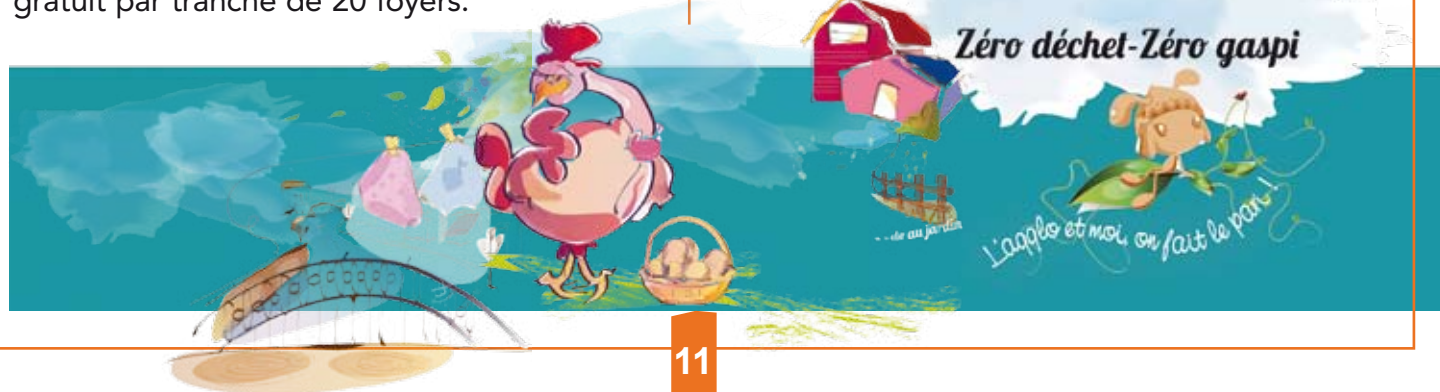
N° vert (appel gratuit) : 0 800 86 11 11

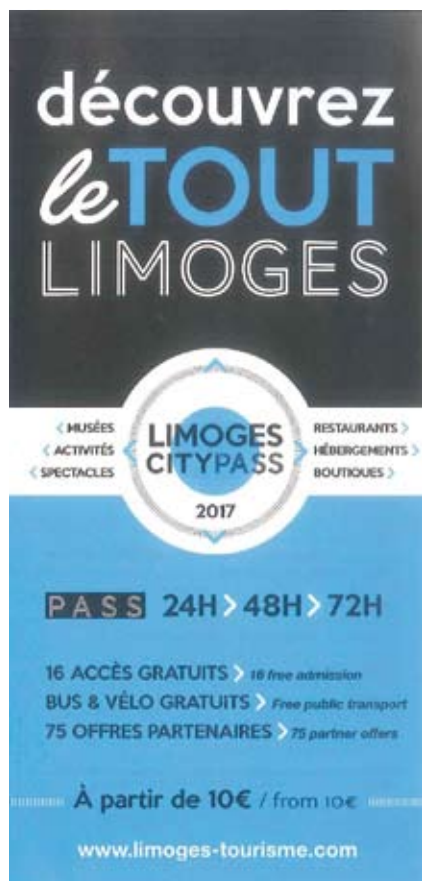
Site internet : [www.agglo-limoges.fr](http://www.agglo-limoges.fr)

Une soirée « docu-débat » de Limoges Métropole a eu lieu le 25 octobre 2017 à la salle des fêtes de Solignac. Le film « Ma vie, zéro déchet » a été projeté, suivi d'un débat avec l'assistance et de la présentation des solutions mises en place. Les échanges ont continué autour d'un pot offert par l'agglo.



**Zéro déchet-Zéro gaspi**





Associations

Tourisme

Galerie

Infos

Contact



## Découvrez le tout Limoges

Mis en place par l'Office de Tourisme Intercommunal de Limoges, le "Limoges City Pass" permet de visiter de nombreux sites culturels ou de loisirs.

Valable de 24h à 72h, il vous donne accès gratuitement à 16 sites culturels et à des activités incontournables, ainsi qu'aux transports en commun (bus et V'LIM).

Vous bénéficiez également d'offres spéciales et de réductions auprès des 75 partenaires (hôtels, restaurants, commerces, sites culturels et de loisirs).

Disponible à partir de 10 €, vous pouvez l'acheter à l'Office de Tourisme Intercommunal de Limoges et au Bureau d'Information Touristique de Solignac.

**Office de Tourisme Intercommunal de Limoges**  
12, boulevard de Fleurus - 87000 Limoges  
05 55 34 46 87

Commune

Mairie

Associations

Tourisme

Galerie

Infos

Contact



## Les fêtes avec



Comme chaque année, l'association des parents d'élèves a participé à la magie de Noël en proposant en décembre des moments festifs.

Parmi ceux-ci, la « Fête de Noël », organisée le 9 décembre a été pour les enfants l'occasion de passer une journée conviviale autour d'activités : un atelier maquillage pailleté, des jeux en bois, un atelier créatif sur le thème de Noël, la vente de sapins et de petites décorations réalisées en classe et une rencontre avec le Père Noël qui nous a aimablement consacré un peu de son précieux temps et que nous remercions chaleureusement. Maza'Val tient aussi à remercier tout particulièrement les personnes qui se sont investies pour la réussite de cette journée qui aura manifestement fait la joie de tous. Un grand merci aux enseignants qui, comme tous les ans, ont redoublé d'imagination en nous proposant des objets insolites et amusants réalisés par tous les enfants.

Saluons également l'engagement inconditionnel des bénévoles qui interviennent, ça et là, selon leur disponibilité : photographies et réalisation du calendrier, accompagnement du Père Noël dans

les écoles pour sa distribution de cadeaux et organisation du goûter de Noël servi aux enfants. Merci enfin à toutes les familles qui soutiennent les actions de Maza'Val par leur présence et leur généreuse contribution.

De nombreux projets n'attendent plus que votre venue pour s'inscrire au calendrier 2018. Faisons que cette année soit le tremplin d'une nouvelle dynamique associative.

Toute l'équipe de Maza'Val vous souhaite une très étincelante nouvelle année et vous donne rendez-vous prochainement pour préparer la tombola et le marché aux fleurs... à moins que ce ne soit avant pour partager vos idées !

À bientôt en 2018...





## Solignac en Balade

Bonjour à vous tous.

Quelques nouvelles de Solignac en Balade pour cette nouvelle année 2018. Nous souhaitons que vous passiez une très bonne année 2018 et que vous puissiez accomplir tous vos projets.

Notre petite association poursuit son bout de chemin : 3<sup>e</sup> saison (42 adhérents cette année) et les randonnées se succèdent toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Pour cette fin d'hiver et le printemps à venir, une randonnée est prévue chaque mois jusque fin juin.

Les randonnées ont lieu le dimanche selon le calendrier établi, le point de rencontre est : Place de la Biance à Solignac à 8h30.

Vous pouvez prendre contact par mail à [Solignacenbalade@gmail.com](mailto:Solignacenbalade@gmail.com) ou par téléphone au 06 16 28 23 21.



Nota bene : une bonne condition physique est nécessaire pour marcher ~ 3 heures à 4.5 km/heure en moyenne.

A très bientôt, l'équipe de Solignac en Balade.



## Randonnée du Téléthon

Le 9 décembre, une quarantaine de courageux randonneurs se sont réunis à 9h près du moulin et du pont de Solignac pour une marche de 13 km organisée par l'association « Solignac en balade » au profit du Téléthon.

Juste avant le départ, deux délégués de l'AFM 87 sont venus remercier les participants au nom des malades, des familles et des chercheurs.

Les marcheurs ont démontré qu'ils n'avaient pas seulement des jambes mais aussi un grand cœur puisque 465 € ont été récoltés.

La municipalité remercie chaleureusement Jean-Pierre CHAZELAS, président de « Solignac en balade », et son équipe pour cette belle initiative.





## Le trail « La grande vadrouille », une réussite !

Le 26 novembre dernier, l'association d'athlétisme « Back To The Run » organisait, avec le concours d'Intersport zone nord, le 1<sup>er</sup> trail de Solignac, avec 282 concurrents inscrits. Une belle réussite pour une première d'autant qu'un euro par inscription était reversé à La Ligue contre le Cancer.

Toutes les conditions étaient réunies pour réaliser une belle course : ciel bleu, soleil, nature givrée et échauffement collectif au stade, dirigé par le quadruple champion du monde de kick boxing, Wilfried MARTIN.



Les coureurs se sont ensuite élancés pour une course de 10 km. Bravo au trio de tête qui a mis moins de 40 minutes. Et félicitations aussi à tous les solignacois qui ont défendu honorablement nos couleurs.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 2<sup>e</sup> édition !



Afin de compléter une exposition qui sera visible pour la fête culturelle Méli Mélo de la Brance et qui sera ensuite installée à la bibliothèque du Vigen, **nous recherchons des renseignements sur les 66 habitants du Vigen « morts pour la France » pendant la guerre de 1914-18 et dont les noms figurent sur le monument aux morts du Vigen.** Nous disposons déjà des fiches militaires de certains d'entre eux, trouvées sur le site *Mémoire des Hommes* et de quelques renseignements par la mémoire collective locale ou depuis les registres d'état civil. Nous recherchons d'autres informations plus personnelles : métier, lieu d'habitation, famille (avaient-ils des frères et sœurs, des enfants ?). Des courriers ou des photos seraient un plus. Tout renseignement, même le plus infime, sera le bienvenu. Nous numériserons rapidement les documents et en prendrons grand soin.

Contact : [pascale.tuyeras@wanadoo.fr](mailto:pascale.tuyeras@wanadoo.fr) ou 05 55 00 43 62



## Le Vigen : avis de recherche





## Renaissance de Solignac-Le Vigen

### Le Concert aux Chandelles

Le vendredi 15 décembre dernier, l'abbatiale de Solignac, parée de mille chandelles, accueillait le 34<sup>e</sup> concert de Noël aux Chandelles.

Les Ensembles BEATUS et PA-RIENSIS, solistes de Notre-Dame de Paris, accompagnés par Marc Antoine MILLION et son orgue de cristal, soutenus par les quarante choristes du jeune chœur du conservatoire, ont rendu un vibrant hommage aux bâtisseurs du Moyen-Age. Chants polyphoniques de l'abbaye de Saint-Martial, chants grégoriens, musiques courtoises, des partitions vieilles de neuf siècles ont ému un public de mélomanes ravi et émerveillé par l'acoustique du lieu.



1978-2018... cette année, Renaissance fêtera ses 40 ans ! Un programme divers et riche tout au long de l'année.

Premier rendez-vous, vendredi 23 mars 20h30 à l'abbatiale pour le concert jeunes talents.



## Chorale La Ballade

Dirigée par son chef de chœur Pierre SOURY, dans un climat convivial et amical, une trentaine de choristes de l'ensemble vocal « la Ballade » se réunit tous les lundis à la salle des fêtes de Solignac pour deux heures de répétition autour d'un répertoire varié, principalement des chansons de variété française ou du folklore limousin et d'ailleurs.

Si vous aussi vous aimez fredonner, sans avoir la voix d'Édith ou de Céline, sans même connaître le solfège, rejoignez-nous. Vous serez les bienvenus.

Vous pourrez aussi nous retrouver en concert à Solignac :



- le **dimanche 29 avril 2018** : concert en complicité avec la chorale de Rilhac-Lastours

- le **samedi 16 juin 2018** : La Ballade de Solignac et Poly'songs de Boisseuil.

- le week-end des **30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2018** : La Ballade rencontre la chorale de nos amis belges de Stavelot (jumelée avec Solignac).

Pour tout contact, vous pouvez joindre : Claire CHEVALIER, représentante et responsable de la Ballade au **06 82 45 84 74**.  
Isabelle SADARNAC, secrétaire et trésorière au **06 81 80 56 58**.



## ANCIENS COMBATTANTS : section de Nexon-Solignac-Le Vigen-Janailhac-La Meyze

Le jeudi 30 novembre 2017, la section des Anciens Combattants a tenu sa réunion annuelle, honorée par son président départemental Gérard AUZANEAU, de son secrétaire départemental Jean-Claude BESSAGUET et de Madame Emma CATALIFAUD, déléguée de l'UFAC, Monsieur Fabrice GERVILLE-REACHE, maire de NEXON, nous a honorés de sa présence.

Une douzaine de personnes du monde combattant était présente. Trois jeunes anciens combattants OPEX étaient présents.

Au cours de l'année, trois camarades nous ont quittés : Monsieur Jean-Marie FAURE, ancien président du VIGEN, Monsieur Roger BRISSAUD, ancien maire du VIGEN, dans sa 103<sup>e</sup> année et Madame Gilberte FRACHET, veuve de Raymond FRACHET, ancien président de LA MEYZE. Une minute de silence a été observée en leur mémoire et à celle de tous nos morts.

Nos effectifs se stabilisent au nombre de 45.

Le point d'indice de notre retraite est actuellement de 52 points et la valeur du point d'indice est de 14,40, soit une retraite de 748,80 € depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Une aide peut être attribuée aux veuves nécessiteuses par les services de l'ONAC de LIMOGES, sous forme ponctuelle, en fonction de leurs revenus. D'autre part, une autre aide peut être attribuée aux veuves lors du décès de leur conjoint. La ½ part due aux Anciens Combattants est désormais attribuée à 74 ans au lieu de 75.

### La campagne double :

La campagne double a eu un retentissant dénouement pour mon compte personnel. Pour un séjour de 2 ans, dans la même unité combattante, il n'a été retenu en action de feu et de combat, que 65 jours et en raison des modalités d'arrondis, le pourcentage de ma pension demeure inchangé. Voilà le résultat de la campagne double, après de multiples tractations depuis des années, par les différentes associations, le résultat est vain.

La section, avec son drapeau, a participé, en cours d'année, à plusieurs commémorations du 08 mai, 11 novembre, ainsi qu'aux diverses stèles, à NEXON, au VIGEN et à JOURGNAC.

Un vin d'honneur a clôturé la séance. Un repas convivial a été servi au restaurant MASSY à NEXON et a clôturé cette réunion.

*Le Président, **Raymond FAYE***



**La composition du bureau a été sensiblement modifiée :**

**Président d'honneur :** M. Fabrice GERVILLE-REACHE

**Présidents honoraires :** M. Charles MEIRAUD ; M. Jean-Marie FAURE ; M. Henri LAURENT

**Président actif :** M. Raymond FAYE

**Vice-Présidents :** M. Georges DUFOUR ; M. Richard BONNET

**Membres du Bureau :** MM PITREL, RABAU, BELAIR, DEMAZEAU, RADEAU, POLLET, DEFAYE, JAVERLIAC, FAYE M., FAYE D., JARDEL, MEIRAUD

**Secrétaire général :** M. Raymond FAYE

**Trésorier :** M. Roger GIRY

**Porte-drapeau titulaire :** M. Georges DUFOUR

**Suppléant :** M. Jean-Luc PRADEAU

# Solignac pratique

**Mairie de Solignac** : 57, Avenue St Eloi - 87110 SOLIGNAC

Tél. : **05 55 00 50 09** - Fax : 05 55 00 57 08 - Email : [mairie@solignac.fr](mailto:mairie@solignac.fr) - Site : [www.solignac.fr](http://www.solignac.fr)

Facebook : mairie.solignac87

**Horaires d'ouverture** :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi après-midi)
- le samedi de 9h à 12h

**En cas d'urgence le week-end** : numéro de téléphone de l' élu de permanence sur le répondeur de la mairie

**Bureau d'Information Touristique** : 7, Place G. Dubreuil - Tél. : **05 55 00 42 31**

**La Poste** : **05 55 00 51 37**

**Horaires d'ouverture** : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h ;  
jeudi : 14h à 17h - Bureau fermé le samedi matin - Levée du courrier du lundi au vendredi : 14h45

**Ecole Val de Briance** : Rue de la Peyrade - Tél. : **05 55 00 54 02**

**Ecole Joseph Mazabraud** : Avenue du 11 novembre - Tél. : **05 55 00 54 47**

**Accueil de loisirs** : Pôle Jeunesse - 89, Avenue Saint-Eloi

Tél. : **05 19 76 07 80** ; **06 34 12 55 90** - Email : [alsh.solignaclevigien@gmail.com](mailto:alsh.solignaclevigien@gmail.com)

**Horaires d'ouverture** : 7h30 à 18h45

**Multi-accueil "1, 2, 3, Soleil"** : Avenue Saint-Eloi - Tél. : **05 55 58 66 69**

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

**Relais Assistants Maternels (RAM) Croque Lune**

Tél. : **05 55 58 83 06** - Mail : [ram@mairie-boisseuil87.fr](mailto:ram@mairie-boisseuil87.fr)

**Assistante sociale** - Tél. : **05 55 30 09 90**

Permanence à la mairie, sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois, de 14h à 16h

**Médecins : Cabinet Médical Dupuytren**

Docteurs BRISSAUD, BRUOT, CHABUT, FRUGIER, SOULLIER

Avenue de la Gare - 87110 LE VIGEN - Tél. : **05 55 00 51 69** - Fax : 05 55 48 23 09

**Cabinet Médical** : Docteur Astrid AGLIANY

Envaud - 87110 SOLIGNAC - Tél. : **05 55 06 91 08**

**Ostéopathe** : Pierre PORTE

2, Rue de la Peyrade - Tél. : **06 40 79 18 93**

**Cabinet de Kinésithérapeutes**

4 bis, Allée des Pommiers - 87110 LE VIGEN - Tél. : **05 55 00 53 80**

**Urgences médicales nuit et week-end** : 15

**Gendarmerie nationale** : 05 55 00 50 03

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Centre anti-poison** : 05 56 96 40 80

**Police** : 17

**EDF urgences dépannage** : 09 726 750 87

**GDF urgences dépannage** : 0 800 473 333

**SAUR urgences dépannage** : 05 87 23 10 01

**Déchetteries** : 0 800 66 11 11

(numéro vert appel gratuit)





# Les Cavaliers de la Briance



Les Cavaliers de la Briance profitent de cette fin d'année pour faire un bilan de leur 20<sup>e</sup> année d'existence et de leurs manifestations de 2017.

Le tirando du mois de mai s'est déroulé sous un soleil de plomb, la nouvelle formule, uniquement le matin, a l'air de séduire nos participants, une centaine, effectif stable par rapport aux années précédentes.

L'endurance de septembre a été un succès tant sur le nombre de participants, les faibles éliminations et la satisfaction des cavaliers venus de nombreuses régions pour profiter de notre course.

L'association prépare maintenant 2018 et a commencé à préparer des licences pour nos cavaliers indépendants.



La date de notre assemblée n'a pas encore été fixée.

Le tirando aura lieu le 20 mai et l'endurance les 8 et 9 septembre.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux participer à nos manifestations.

Si vous souhaitez plus d'informations, nous restons à votre disposition sur la page : [facebook@cavaliersdelabriance](https://facebook.com/cavaliersdelabriance).



## Calendrier des manifestations

### MARS

|    |                                  |                                                                                |                             |
|----|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| 11 | Les Amis de Solignac (pétanque)  | Concours de belote à 14h.<br>Inscriptions à partir de 13h ;<br>16 € par équipe | Salle des fêtes             |
| 23 | Renaissance de Solignac-Le Vigen | Concert Jeunes Talents à 20h30                                                 | Abbatiale                   |
| 24 | USSV (foot)                      | Repas à 20h<br>sur le thème de Saint-Patrick                                   | Salle des fêtes<br>du Vigen |

### AVRIL

|    |                       |                                                     |                 |
|----|-----------------------|-----------------------------------------------------|-----------------|
| 29 | La chorale La Ballade | Concert avec la chorale de<br>Rilhac-Lastours à 18h | Salle des fêtes |
|----|-----------------------|-----------------------------------------------------|-----------------|

### MAI

|                 |                             |                                         |                      |
|-----------------|-----------------------------|-----------------------------------------|----------------------|
| 1 <sup>er</sup> | USSV (foot)                 | Tournoi des U11/U13                     | Stade Raymond Breuil |
| 20              | Les Cavaliers de la Briance | 22 <sup>e</sup> Trirando à partir de 9h | Stade du Vigen       |

### JUIN

|    |                       |                                                            |                 |
|----|-----------------------|------------------------------------------------------------|-----------------|
| 16 | La chorale La Ballade | Concert avec la chorale<br>Poly'songs de Boisseuil à 20h30 | Salle des fêtes |
|----|-----------------------|------------------------------------------------------------|-----------------|

### JUILLET

|    |                     |                                     |           |
|----|---------------------|-------------------------------------|-----------|
| 22 | Festival 1001 Notes | Concert avec<br>Jean-François ZYGEL | Abbatiale |
|----|---------------------|-------------------------------------|-----------|